

Cahier des charges pour achat à prestation 2026

Objet : Ateliers conversationnels

INTRODUCTION	2
CONTEXTE GENERAL.....	2
OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS	3
PUBLIC.....	3
DEROULEMENT DE L'OPERATION	3
CALENDRIER.....	5
NOMBRE DE PLACES à titre indicatif.....	5
PRIX et BASES DE CALCUL.....	5
CRITERES D'ATTRIBUTION	5
SOUS – TRAITANCE	5
FACTURATION.....	6
CONDITIONS D'EXECUTION DE LA PRESTATION.....	6
DOCUMENTS A FOURNIR	6
RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	
 En annexe II, vous trouverez le modèle d'acte d'engagement qui sera demandé au moment de la notification du prestataire sélectionné.	6
ANNEXE I : FICHE D'IDENTIFICATION	7
ANNEXE II : MODELE D'ACTE D'ENGAGEMENT	8

INTRODUCTION

Mis en place à l'initiative de la Ville de Gennevilliers, le PLIE de Gennevilliers est porté par l'association Gennevilliers Insertion.

Le PLIE vise à **l'insertion professionnelle durable des publics** repérés comme **les plus fragiles** sur le territoire.

L'accompagnement individualisé des « adhérents PLIE » est réalisé par les conseillers insertion et emploi des Structures dites Référentes : Espace Conseils Emploi, l'Espace Insertion et les autres structures d'insertion. Les adhérents sont engagés **contractuellement** dans le dispositif, et sans limitation de durée.

Les gennevillois et gennevilloises concernés par le PLIE sont :

- les demandeurs d'emploi longue durée
- les bénéficiaires du RSA
- les jeunes à la recherche d'un premier emploi
- Les personnes en grande fragilité sociale

} de niveau IV maximum.

Le PLIE de Gennevilliers bénéficie du financement des fonds structurels européens (FSE+) dans le cadre de la programmation 2021/2027 avec pour objectif la mise en œuvre d'une Europe plus sociale et inclusive par la promotion du socle européen des droits sociaux.

Priorité 1 : « Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale »

OS H (Objectif Stratégique) : « Favoriser l'insertion et l'inclusion active »

Dans ce cadre, le PLIE de Gennevilliers met en place un appel à projets permettant de répondre aux missions qui lui sont confiées. Afin de compléter cette programmation, le PLIE a décidé de lancer un appel à prestation pour 2026 portant sur une action spécifique « **Ateliers conversationnels** » pour **les adhérents du PLIE de Gennevilliers, objet du présent appel à prestation.**

CONTEXTE GENERAL

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur le profil des publics accompagnés au sein du PLIE – Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi – de Gennevilliers. Il s'agit de favoriser la mise en place d'actions collectives d'apprentissage de la langue française au travers d'ateliers conversationnels en préparant les participants les plus en difficulté à envisager leur retour à l'emploi par l'apprentissage du français à l'oral.

Cette action s'inscrit dans le cadre plus global de la programmation réalisée par le PLIE de Gennevilliers et de ce fait est amenée à être financée par du Fonds Social Européen Plus (FSE+). En répondant à cet appel à prestation, le candidat s'engage à respecter les règles de gestion et de communication sur les fonds structurels européens.

OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

3

L'objectif de cet atelier est de proposer un contenu pédagogique visant l'apprentissage des bases conversationnelles en langue française.

Ces cours visent notamment à favoriser la prise de parole en public, les interactions minimales dans la communication quotidienne, la compréhension et l'expression orale, dans un cadre bienveillant et convivial ; ces cours peuvent également proposer une meilleure appréhension des codes de la société française dans ses dimensions sociales, culturelles et professionnelles.

Objectifs spécifiques :

- Acquérir les bases orales du français indispensable à son insertion sociale et professionnelle,
- Reprendre confiance en soi et de se placer dans une dynamique positive d'inclusion,
- Identifier, remobiliser et valoriser ses compétences,
- Développer une autonomie dans ses démarches, renforcer la connaissance de son environnement,
- Stimuler la prise d'initiative.

PUBLIC

Le public est exclusivement bénéficiaire du PLIE de Gennevilliers.

Typologie des publics : Personnes en accompagnement renforcé du PLIE pour lesquelles une étape de parcours spécifique de renforcement linguistique est repérée.

DÉROULEMENT DE L'OPERATION

1) Orientation des participants :

Les participants sont orientés par les conseillers référents du PLIE de Gennevilliers. Ces orientations concernent des personnes déjà en accompagnement PLIE ou amenées à intégrer l'accompagnement lors du démarrage de la formation.

Le recrutement sera réalisé par l'opérateur, en lien avec les prescripteurs et le Coordinateur du PLIE de Gennevilliers, initiateur et porteur de cette action.

2) Durée de l'action :

L'opérateur procède à la mise en place d'un diagnostic approfondi de la demande de formation (Profil linguistique, remise à niveau, renforcement des connaissances et compétences Professionnelles...) du candidat positionné sur la base à minima d'une évaluation et de la formalisation de préconisations en besoin de formation.

La durée totale d'un parcours par participant sera estimée selon ses besoins linguistiques et sa disponibilité à suivre les ateliers linguistiques proposés.

L'action est attendue sur un format pédagogique en « entrées et sorties permanentes » selon le calendrier d'intervention proposé par le prestataire et sur la durée de la prestation.

Des évaluations intermédiaires et finaux permettront d'observer la progression de chacun des candidats au regard de son parcours de formation.

4

3) Suivi des participants :

Les diagnostics réalisés devront être transmis aux interlocuteurs du PLIE (Référents de parcours et Coordinateur du PLIE) avec mention des préconisations et des parcours de formation réalisés.

Des fiches de suivi seront signées chaque demi-journée par la/le formatrice/teur et chaque participant et transmises au PLIE à la fin de chaque atelier durant l'action.

Au regard des spécificités de ce public et des difficultés réelles qu'ils rencontrent dans leur recherche d'emploi, il est important de pouvoir assurer un lien continu avec leur conseiller référent ou à minima avec le Coordinateur du PLIE.

Un comité de suivi sera organisé en présence d'un représentant du PLIE de Gennevilliers, des référents de parcours au terme de l'action (idéalement en décembre 2026).

4) Suivi de la prestation et lien avec l'équipe du PLIE

L'ensemble de ces documents sont à communiquer au fil de l'eau au Coordinateur du PLIE :

Au cours de la prestation

- Tableau de suivi des présences à transmettre hebdomadairement
- Emargement individuel et cosigné par la/le formatrice/teur pour chaque participant
- Liste des personnes en cours d'accompagnement
- Attestation d'entrée en formation
- Bilan des phases d'évaluation amont chacun des parcours (phase recrutement)
- Bilan individuel du participant en cours d'étape
- Suivi individuel de la progression de chaque participant au travers d'un livret de portefeuille de compétences

Au regard des spécificités de ce public et des difficultés réelles qu'il rencontre dans sa recherche d'emploi, le prestataire retenu veillera à assurer un lien continu avec le Coordinateur du PLIE et à défaut avec le conseiller référent de l'adhérent orienté.

Au terme de la prestation, le prestataire devra remettre :

- Liste des personnes ayant terminées la prestation
- Bilan individuel final de chacun des participants ayant bénéficié de la prestation
- Attestation de fin de formation
- Synthèse globale de la prestation réalisée (volet pédagogique)
- Justificatifs du nombre d'heures effectivement réalisé par chacun des participants (feuille d'émargement).
- Bilan statistique intégrant les indicateurs suivants :
 - o Nombre de bénéficiaires du PLIE intégrés à l'action (genre, âge et niveau de diplôme)
 - o Nombre de bénéficiaires des minimas sociaux
 - o Nombre de demandeurs d'emploi longue durée

- Nombre de résidents des quartiers prioritaires Politique de la Ville
- Taux de participation sur l'action
- Nombre de réorientations vers une formation linguistique

CALENDRIER

Du 02/02/2026 au 31/12/2026

NOMBRE DE PLACES à titre indicatif

Le nombre de places sera lié au nombre de parcours de formation proposé par le prestataire

PRIX et BASES DE CALCUL

Le prix total du marché ne devra pas dépasser 28 000 euros TTC

La prestation sera payée en fonction des heures effectivement réalisées par les personnes orientées sur l'action (accueil et accompagnement).

Ces heures seront justifiées grâce aux outils mentionnés ci-dessus (suivi des participants).

Le coût horaire de la prestation inclut :

- Elaboration des contenus pédagogiques et animation de la prestation
- Suivi et relations avec le Coordinateur du PLIE, les conseillers référents PLIE et le siège du PLIE.
- Rédaction des bilans, tableau de suivi et organisation de Comité de suivis.

CRITERES D'ATTRIBUTION

- Valeur technique = 30 %
 - Performance en matière de formation et d'insertion professionnelle
 - Qualité
 - Type d'accompagnement
 - Suivi post formation
 - Certification
 - Délai de livraison ou délai d'exécution
- Qualité des moyens = 30 %
 - Déroulé pédagogique
 - Moyens matériels
 - Moyens humains
 - Expérience et qualification
 - Lieu de réalisation de la prestation
- Valeur économique = 40 %
 - Prix proposé

SOUS – TRAITANCE

Le présent appel à prestation ne comporte pas la possibilité de mettre en place une sous-traitance des prestations demandées.

FACTURATION

La facturation pourra s'effectuer de manière semestrielle.

La facture sera établie au nom de l'« **Association Gennevilliers Insertion** » accompagnée des justificatifs de réalisation précités dont :

- la liste des personnes ayant terminé leur accompagnement
- du bilan qualitatif de l'action réalisée
- et des justificatifs du nombre d'heures effectivement réalisées par chacun d'entre eux (feuille d'émargement).

CONDITIONS D'EXECUTION DE LA PRESTATION

La réponse apportée devra comporter les éléments suivants

- Mention de la participation du Fonds Social Européen et du programme concerné, particulièrement l'obligation de publicité de cette intervention auprès des participants.
- Conservation de l'ensemble des pièces afférentes aux conditions d'exécution de la prestation et aux résultats obtenus, jusqu'à la date de clôture des programmes communautaires ainsi que leur mise à disposition auprès de tout contrôleur national ou communautaire habilité.
- Obligation de produire l'ensemble des données permettant au PLIE de renseigner, au terme de chaque année civile, les indicateurs de réalisation attendus.
- Fournir tout élément intéressant les travaux d'évaluation du programme.
- Engagement à recevoir des représentants du PLIE ou de l'Organisme Intermédiaire dans le cadre de visite sur place en cours d'exécution du programme.

DOCUMENTS A FOURNIR

La réponse devra contenir les documents suivants

- Fiche d'identification ([annexe I](#)).
- Un projet pédagogique détaillé (objectifs, contenu, calendrier, moyens, matériel et méthodes).
- Les outils de suivis utilisés.
- Des références pour des prestations similaires (datant de moins de 3 ans).
- Le ou les CV des intervenants prévus sur l'action.
- Un devis précisant les modalités de calcul du prix.
- Tout autre document jugé utile à la compréhension de l'offre.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Thérèse DE WAELE – therese.dewaele@ville-gennevilliers.fr Secrétariat du PLIE - 01.40.85.67 80

Date limite de réponses : **26 janvier 2026 à minuit**

Remise par mail
GENNEVILLIERS INSERTION
PLIE de Gennevilliers

ANNEXE I : FICHE D'IDENTIFICATION

7

ORGANISME

- ▶ **raison sociale**
(nom complet détaillé :
pas de sigle)
- ▶ **sigle (le cas échéant)**
- ▶ **localisation**
(adresse complète)
- ▶ **statut juridique et code INSEE**
- ▶ **n° SIRET**
- ▶ **code NAF (APE) et activité**
- ▶ **n° de déclaration d'activité**
(organismes de formation)
- ▶ **assujettissement à la TVA**
pour l'opération considérée

PERSONNE CHARGEÉE DU SUIVI DE L'OPERATION

- ▶ **civilité, nom et prénom**
- ▶ **fonction dans l'organisme**
- ▶ **téléphone / télécopie**
- ▶ **adresse électronique**

Tél. :	Fax. :

ANNEXE II: MODELE D'ACTE D'ENGAGEMENT

Objet : PROGRAMMATION 2026 - PLIE de GENNEVILLIERS

Notification achat de prestation :

8

Après analyse des réponses reçues pour l'appel à prestation cité en objet, nous avons le plaisir de vous annoncer que le PLIE de Gennevilliers a choisi de travailler avec

La prestation se déroulera selon les modalités fixées dans le cahier des charges, reprises et développées dans la réponse que vous avez apportée et selon les conditions financières suivantes :

Montant maximum attribué :€ TTC correspondant àh de formation.

Coût horaire : € TTC Soit environ personnes pour une moyenne deh

Rappel des conditions d'exécution du marché :

- Mention de la participation du Fonds Social Européen et du programme concerné, particulièrement l'obligation de publicité de cette intervention auprès des participants.
- Conservation de l'ensemble des pièces afférentes aux conditions d'exécution de la prestation et aux résultats obtenus, jusqu'à la date de clôture des programmes communautaires ainsi que leur mise à disposition auprès de tout contrôleur national ou communautaire habilité ;
- Obligation de produire l'ensemble des données permettant au PLIE de renseigner, au terme de chaque année civile, les indicateurs de réalisation attendus ;
- Fournir tout élément intéressant les travaux d'évaluation du programme.
- Engagement à recevoir des représentants du PLIE ou de l'Organisme Intermédiaire dans le cadre de visite sur place en cours d'exécution du programme.

Thérèse DE WAELE - Directrice

Veuillez nous adresser en retour, ce document dûment signé par la personne responsable des engagements au sein de votre structure, et cacheté.

BON POUR ACCEPTATION

Fait à le2026

Prénom NOM :
En qualité de :

Signature